

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
Nº P19- 063527

Optique 138022 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1058 Société : MUPRAS

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAMLA

Benssou

Date de naissance :

1.1.1941

Adresse :

Résidence EL FATIMA

n° 1, Benssou

Tél. :

01.11.2022

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01.11.22

Nom et prénom du malade :

El M. Zouaii Latifa

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.T.A

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa. 02/11/2022

Le : 21.11.2022

Signature de l'adhérent(e) :

ms

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/09/2022	En		20000	Dr. KOUKAB DOUNIA 345,00 de la Gran. Radiologue H.M. - Centre Saada 2022 TEL: 05 22 63 04 01 INPE 03 11 52 - 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. KOUKAB DOUNIA Km. 13 Route de Rabat Sidi Bernoussi Tél.: 05 22 73 52 60	14/09/2022	Dr. KOUKAB DOUNIA Km. 13 Route de Rabat Sidi Bernoussi Tél.: 05 22 73 52 60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR BOUBADARA Fatima Ezzahra

CARDIOLOGUE

Maladies du Coeur et des Vaisseaux

• Ex praticienne au CHU Dupuytren Limoges (France)

• Ex praticienne au CHU Ibn Rochd

• Diplôme d'échocardiographie de l'université de Bordeaux - SEGALEN

• Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca



الدكتورة بوبادرا فاطمة الهراء

أخصائية في أمراض القلب و الشرايين

• طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي بليموج (فرنسا)

• رشد

• حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى بيوردو (فرنسا)

• خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

Echo doppler cardiaque - Echographie transoesophagienne- Holter tensionnel
Epreuve d'effort- Holter rythmique -Echo doppler Vasculaire

Casablanca , le : 19/12/2019

Meilleur
Casablanca

PHARMACIE FEDDAN EL KHEIR

Dr. KOUKAB Dounia

Km. 13 Route de Rabat

Sidi Bernoussi

Tél.: 05 22 73 52 60

15/12/

109.00

PHARMACIE FEDDAN EL KHEIR

Dr. KOUKAB Dounia

Km. 13 Route de Rabat

Sidi Bernoussi

Tél.: 05 22 73 52 60

Sidi ab 5/80 SV

44.80 Pan bo sylalane 2gel x 30

305.40

BD la grande ceinture, Essaada 302 N°75 Rez-de-chaussée -Hay Mohammadi (en face pharmacie el quods)

Tél.: 05 22 63 04 01 / 06 19 39 79 43 - E-mail : cabinet.boubadara@gmail.com

LOT: 117
EXP: 12-2025

Laboratoires SOTHEMA
CARBOSYLANE
Boîte de 48 gélules (24 doses)
PPV 44.80 DH
6 118001 070886

151,60

SULIAT® 80 mg / 5 mg

28 comprimés pelliculés



6 118000 072379

D-Stress®

Complément alimentaire destiné
aux adultes et adolescents

Les nutriments apportés par D-stress permettent d'adopter rapidement l'organisme à une situation de stress et d'en diminuer les conséquences comme par exemple la fatigue.

D-Stress® Contient du magnésium, de la taurine, de l'arginine et des vitaminesB.

Le magnésium et les vitamines B1, B2, B3, B6, B8 participent au fonctionnement normal du système nerveux.

Le magnésium et les vitamines B2, B3, B5, B6, contribuent à l'énergie énergétique et à

L'acide pantothénique contribue à améliorer les performances intellectuelles au stress et

La taurine améliore l'absorption du magnésium et le fonctionnement des phases de stress. Il permet également une absorption

L'arginine est un précurseur régulateur du cortisol, le stress. Il permet de diminuer l'absorption de

Conseils d'utilisation :

Pour adultes et adolescents :

2 comprimés par jour à répartir aux repas et à moduler selon vos besoins. Les doses peuvent être augmentées sur avis médical, pour répondre à une situation particulière.

Durée recommandée :

En cure régulière ou de manière ponctuelle pour répondre à une situation de stress ou de fatigue.

Présentation :

Boîte de 20 comprimés

Boîte de 40 comprimés

D-Stress®

Lot:

DS01/22

01/2025

DLC:

P.P.C : 109,00 DH